

District du KIVU.

Nyamitaba, le 20 decembre 1938

Région du Gishari.

N. 139/Imm.

Objet: Propagande pour
le Gishari.

ASTRIDA



6475

A. 02.05

Recu le 10-1-1939
N° 48 IATMO

monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, de par les indigènes venant de votre territoire, nous avons appris avec une réelle satisfaction que vous menez une campagne active pour favoriser l'émigration vers le Gishari.

Vous aurez constaté que j'ai autorisé à plusieurs des travailleurs temporaires que vous nous avez envoyés, à rentrer chez eux après un séjour relativement court. C'est intentionnellement que pareille autorisation leur a été accordée, parce que:

a/ ces derniers temps je ne disposais pas d'assez de vivres pour assurer le ravitaillement de tous les immigrants et un grand nombre de travailleurs.

b/ plus tôt les premiers travailleurs rentrant chez eux, plus tôt, ils pourront faire connaître le Gishari à leurs amis et connaissances.

Je vous demande de vouloir bien continuer votre effort. C'est par un va et vient continuels de ces travailleurs que nous parviendrons à organiser la propagande partout et que nous espérons obtenir chez vous les mêmes résultats, au point de vue émigration, que ceux déjà obtenus en territoires de Kisenyi et de Kuhengeri.

La coulée de lave du Nyamulagira se déverse dans le lac Kivu en trois endroits. Les Banyarwanda, pour contourner la lave et atteindre Sake, doivent être transportés en pirogues; ce qui présente un certain danger. C'est pourquoi, j'engage tous les hommes rentrant au Ruanda à emprunter la piste: Nyamitaba-Chumba-Rugari vers Ke Bugoyi et Kisenyi; piste qui passe au N. du Nyamulagira. et que doivent emprunter absolument tous ceux qui viendrait au Gishari avec du bétail.

J'envoi copie de la présente à notre collègue de Kisenyi pour lui demander de vouloir bien envisager la possibilité de donner un guide à chaque caravane venant de l'intérieur du Ruanda et montrer la piste à suivre jusqu'à Nyamitaba.

l'Administrateur Territorial
Lenaerts

Lenaerts

A Monsieur l'Administrateur Territorial de et - ASTRIDA.

Sous le couvert de Monsieur le Résident du Ruanda.